



2022, une année de défis humanitaires et climatiques



Xavier du Crest
directeur de Handicap International France

Le contexte international a continué de se dégrader en 2022 de façon vertigineuse.

Le nombre des conflits a doublé en 20 ans et un tiers des pays du monde y prend part désormais. Pendant ce temps, l'accélération du changement climatique multiplie les catastrophes naturelles et pousse un nombre croissant de réfugiés sur les chemins de l'exil. Grâce à votre fidélité à nos côtés, nous avons pu faire face à des défis majeurs. Nous avons continué à porter assistance aux Ukrainiens malgré les dangers d'une guerre effroyable. Nous sommes intervenus au Pakistan qui a connu des pluies torrentielles et à Madagascar qui souffre d'une sécheresse historique. Au Yémen, en Irak ou en Afghanistan, nous avons soutenu les populations victimes de conflits armés qui

s'éternisent. Dans ce monde, qui est devenu d'une extrême brutalité pour les populations, nous avons remporté une victoire importante : 83 États se sont réunis à Dublin pour adopter une déclaration contre les bombardements de civils. Rien de tout cela n'aurait été possible sans les 45 millions d'euros qui ont été récoltés auprès de nos donateurs. Votre soutien permet à nos équipes de s'engager dans 60 pays du monde. Les salariés de l'association France et de la Fédération Handicap International - Humanity & Inclusion, se joignent à moi pour vous remercier chaleureusement. Nous comptons sur vous et votre générosité pour ne rien lâcher. Comme chaque année, nous sommes fiers de vous rendre compte de notre gestion financière, avec la transparence qui fait partie de notre éthique. Vous trouverez dans ce document le bilan de nos actions 2022. Vous verrez comment votre contribution se transforme, sur le terrain, en soulagement immédiat et en accompagnement vers l'avenir des populations éprouvées.

CHIFFRES CLÉS 2022 HANDICAP INTERNATIONAL

PRÉSENCE DANS LE MONDE

466
projets

60
pays

EFFECTIFS¹ DANS LE MONDE:



4 793

collaborateurs dans le monde dont 57 pour Handicap International France

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS² ET INDIRECTS³:

Bénéficiaires directs:
2 552 100 personnes

Bénéficiaires indirects:
11 883 937 personnes

BÉNÉFICIAIRES PAR THÉMATIQUE :



Protéger et déminer⁴
855 252 personnes



Appareiller⁵
528 158 personnes



Inclure⁶
810 401 personnes

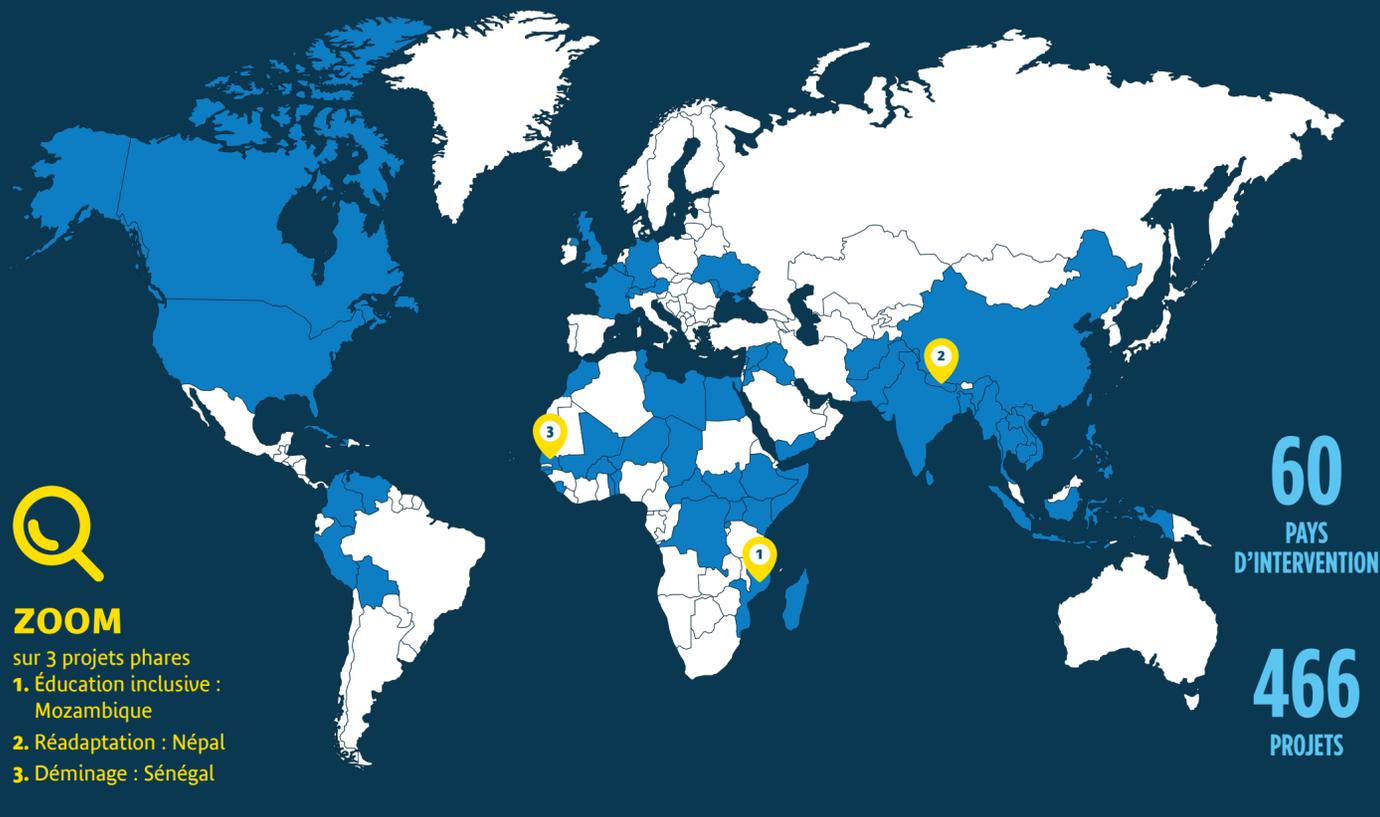


Soigner⁷
788 430 personnes

1. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel. 2. Bénéficiaires directs : personnes ayant directement bénéficié en 2022 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématique ne peuvent être additionnées. 3. Bénéficiaires indirects : personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2022. 4. Déminage humanitaire, éducation aux dangers des mines antipersonnel et des armes explosives. Réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap. 5. Prothèses et rééducation physique des personnes handicapées. 6. Insertion sociale, scolaire et professionnelle, moyens de subsistance. 7. Prévention des handicaps, santé maternelle et infantile, soutien psychologique.

MERCI À NOS DONATRICES ET À NOS DONATEURS POUR LEUR GÉNÉROSITÉ :
PLUS DE 45 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS EN 2022

Notre action dans le monde



ZOOM

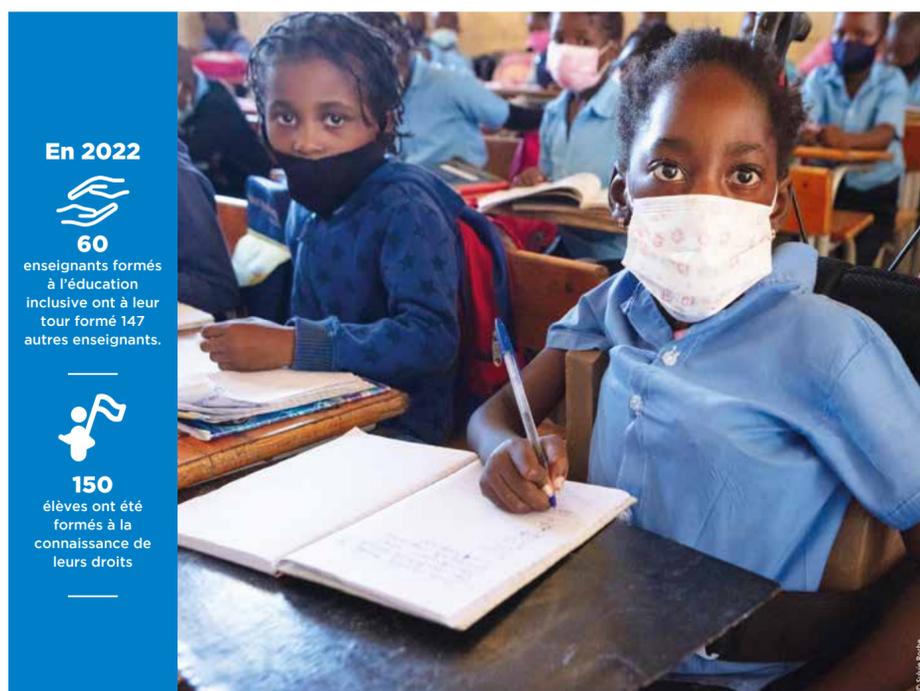
- sur 3 projets phares
1. Éducation inclusive : Mozambique
 2. Réadaptation : Népal
 3. Démminage : Sénégal

MOZAMBIQUE : UNE ÉCOLE ACCUEILLANTE POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

Les enfants qui grandissent avec un handicap ont besoin, plus que les autres, de réussir leur scolarité pour espérer vivre un jour autonomes. Et pour cela, il faut que le système scolaire apprenne à les inclure et que les enseignants sachent adapter leur pédagogie. Handicap International intervient dans ce sens au Mozambique, dans le cadre d'un projet, HELASIA, qui couvre quatre autres pays : l'Éthiopie, le Rwanda, le Bénin et Madagascar.

À chacun ses besoins

Autour de Maputo, capitale du Mozambique, et dans la province de Gaza au sud du pays, Handicap International agit pour que l'école donne réellement toutes leurs chances aux enfants handicapés. Cela commence par l'identification de ceux qui ont des besoins particuliers, et la sensibilisation de tout le système éducatif. L'association a aussi formé des enseignants qui, eux-mêmes, ont transmis des méthodes pédagogiques personnalisées. Et dans les écoles qui accueillent des enfants sourds ou malentendants, des formations en langue des signes ont été dispensées. Parfois, la solution était matérielle, comme une aide optique pour des enfants malvoyants. L'important, pour la pérennité de ces actions, est de faire comprendre qu'une école qui accueille bien les enfants handicapés s'améliore au bénéfice de tous.



En 2022



60
enseignants formés à l'éducation inclusive ont à leur tour formé 147 autres enseignants.



150
élèves ont été formés à la connaissance de leurs droits

NÉPAL : DE MEILLEURS SOINS DE RÉADAPTATION

Dans l'un des pays les plus pauvres du monde, les hôpitaux ont le plus grand mal à proposer un suivi de kinésithérapie aux patients qui relèvent d'un accident ou d'une maladie. Pour les personnes handicapées, cela se traduit par des invalidités dues au manque de soins, qui auraient pu être évitées. Une étude nationale de 2015 montre que 83 % des personnes handicapées n'ont pas accès aux services de réadaptation.

Former et prévenir

Handicap International intervient depuis 2019 en collaboration avec les pouvoirs publics népalais pour améliorer la prise en charge hospitalière en soins de réadaptation. Il s'agit de pousser à la création de services spécialisés dans les hôpitaux et aussi de leur trouver du personnel. L'association collabore avec les associations professionnelles népalaises pour former de nouveaux kinésithérapeutes et améliorer les connaissances de ceux qui pratiquent déjà. Handicap International agit aussi en amont, en formant des professionnels de santé à la détection de certaines maladies, comme le pied bot ou l'infirmité motrice cérébrale (qui provient souvent d'une lésion du cerveau pendant la grossesse ou à l'accouchement). Lorsque les enfants qui naissent handicapés sont pris en charge dès leurs premiers mois, leur avenir peut changer du tout au tout.



Depuis 2019



1 239
professionnels de santé ont été formés



15 440
personnes ont reçu des soins de réadaptation

SÉNÉGAL : DÉMINER POUR RELANCER L'ÉCONOMIE



Depuis 2008



470 000 m²
de terres déminées

En 2022



1,2 million de m²
sont encore suspectés d'être contaminés

Entre 1988 et 2017, ce sont près de 850 personnes qui ont été victimes d'engins explosifs au Sénégal. Depuis 2008, Handicap International y déploie son expertise du déminage dans l'objectif de rendre le pays sûr pour la population. En 2022, de nouvelles opérations ont démarré en Casamance, une région marquée par un long conflit interne qui a laissé des terres contaminées. Cette menace est un frein au retour des populations et à la relance économique du pays, d'autant que la Casamance dispose d'importantes ressources naturelles et d'un fort potentiel agricole, minier et de pêche. La dépollution de ces terres est donc une priorité humanitaire et de développement.

L'innovation au service du déminage

Les alentours de certaines écoles, de centres médicaux, de routes, de villages et de champs dissimulent toujours des mines. Pour que la population ait de nouveau accès à ces services en toute sécurité, les équipes de Handicap International adaptent les opérations de déminage en expérimentant de nouvelles techniques : elles prévoient l'utilisation de drones pour mieux cartographier les zones soupçonnées dangereuses. En tout, 100 000 m² de terres doivent encore être rendus aux populations. Grâce au déminage, la relance économique sera enfin possible. Et l'association prévoit déjà de livrer du matériel de construction aux habitants qui reviendront sur les terres restituées.

Nos principes de financement et de fonctionnement

NOTRE EXIGENCE DE GESTION RIGOUREUSE ET DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Diversité des sources de financement

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, Handicap International a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction

et de développement, les comptes de Handicap International ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de conduire des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de Handicap International.

La mutualisation des dons pour une plus grande équité

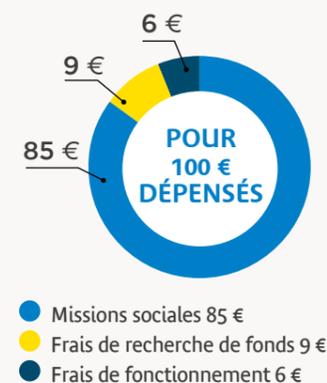
Depuis toujours, Handicap International a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble

de ses programmes. Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes. Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

POUR 100 € DÉPENSÉS AU COURS DE L'EXERCICE PAR LE RÉSEAU HANDICAP INTERNATIONAL*



NB : Dans le diagramme ci-dessus, le coût du commerce solidaire, soit 1 639 K€ des coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 90 K€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

* Le réseau Handicap International est constitué de la Fédération, de l'Institut HI, des 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) et d'un bureau en Autriche.

Une nouvelle très belle année de collecte dans un contexte de plus en plus dégradé

Compte de résultat par origine et destination (CROD) de l'Association Nationale ANF au 31/12/2022, en milliers d'euros

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022	
	Total	Dont générosité du public
Produits par origine		
1 - Produits liés à la générosité du public	45 941	45 941
2 - Produits non liés à la générosité du public	3 745	—
3 - Subventions et autres concours publics	17 622	—
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	40	—
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	—	—
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	67 348	45 941
Charges par destination		
1 - Missions sociales	55 034	35 546
1.1 Réalisées en France	4 872	4 526
1.2 Réalisées à l'étranger	50 162	31 020
2 - Frais de recherche de fonds	10 930	9 150
3 - Frais de fonctionnement	1 279	1 167
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	24	—
5 - Impôts sur les bénéfices	—	—
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	81	81
TOTAL DES EMPLOIS	67 348	45 944
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-	3

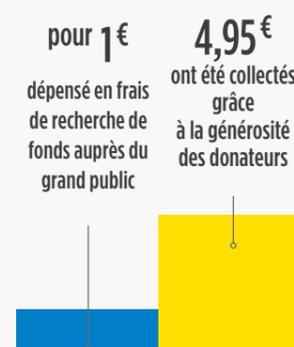
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI France. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	
	Total	Dont générosité du public
Produits par origine		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	3 633	3 633
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	—	—
3 - Concours publics en nature	—	—
TOTAL	3 633	3 633
Emplois de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	863	863
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 129	2 129
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	641	641
TOTAL	3 633	3 633

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI France. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

TAUX DE COUVERTURE EN FRANCE



Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc. collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : principalement financements obtenus auprès des organismes publics français.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par Handicap International dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et la recherche des fonds institutionnels publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Retrouvez notre rapport financier sur notre site handicap-international.fr